

2020-11.06.10

Feuillet 235

**EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS
DU CONSEIL COMMUNAUTAIRE
DE LA COMMUNAUTE DE COMMUNES AVRE LUCE NOYE**

**Nombre de membres
du Conseil
Communautaire**

Titulaires : 67
Membres présents : 52
· dont suppléés : 2

Membres représentés : 7

Votants : 59

Date de la convocation
5 juin 2020

Secrétaire de séance :
Olivier DUTILLEUX

L'An DEUX MILLE VINGT, le 11 JUIN à 18 H 30, le Conseil Communautaire convoqué légalement, s'est réuni à Moreuil, sous la présidence de **Monsieur Alain DOVERGNE**

● Etaient présents les Conseillers Communautaires :

Mesdames MARCEL, PERONNET, PREVOST, BLIN, GAUTHIER, DAMAY, RAMON, RIQUIER, DEMORSY

Messieurs DOVERGNE, DURAND, COTTARD, CAPELLE, BOUCHER, DELANAUD, MONTAIGNE, VAN OOTEGHEM, M. NOWAK (suppléant de Mme MAILLART), LAVOINE, WALLET, SURHOMME, BEAUMONT, LEVASSEUR, LECONTE, CARON, VERON, DEPRET, DUTILLEUX, JUBERT, VAN GOETHEM, LEGRAND, DARCIS, TOURNIQUET, LESCUREUX, CHANTRELLE, HEYMANN, MOURIER, FRANCOIS, LAMOTTE, NOCHEZ, DEMOUY, PARENTY, LOGAERT, MEGLINKY, VAN DE VELDE, MIANNE, LEROY, WABLE, MARTIN (suppléant de M. SZYROKI), MAROTTE, CLEMENT, BENONY

● Disposaient d'un pouvoir :

Mme MARCEL de M. AUBRY, Mme MARCEL de M. BARRE, M. COTTARD de M. DESROUSSEAUX, M. CAPELLE de Mme ATTAGNANT, M. JUBERT de Mme BERTOUX, M. LAMOTTE de Mme TESTART, M. LOGAERT de Mme ROUX,

● Absent(e)s et / ou Excusé(e)s :

Mesdames MARSEILLE, ATTAGNANT, BERTOUX, TESTART

Messieurs AMARA, FRANCELE, BERTRAND, DERLY, TEN, BERTHE, RICARD, ROUX

OBJET : POLE SOCIAL A AILLY SUR NOYE – PLAN DE FINANCEMENT DEFINITIF

Rapport de Monsieur Philippe MAROTTE, Vice-Président Action sociale,

Vu la délibération du Conseil Communautaire en date du 19 décembre 2019,

La communauté de communes Avre Luce Noye soucieuse de répondre au mieux aux besoins des habitants sur son territoire a fait le choix de transformer la maison du gardien du complexe sportif Pierre Normand situé chemin d'Alfortweiler à Ailly sur Noye, en Pôle social.

Afin de réhabiliter complètement le bâtiment et de le rendre accessible au public ainsi qu'aux partenaires, des travaux sont nécessaires.

L'analyse des candidatures retenues, suite au MAPA lancé le 2 décembre 2019, donne lieu au plan de financement suivant :

Etudes :

Marché de Maîtrise d'œuvre	EURL Tellier	1 950,00	2 340,00
Marché Mission Contrôle technique/attestation PMR	SOCOTEC	1 800,00	2 160,00
Sous total		3 750,00	4 500,00

Travaux :

LOT : Gros œuvre - Plâtrerie - Menuiserie intérieure	PETER MARCEL	16 750,00	20 100,00
	<i>Option aménagement extérieur</i>	10 950,00	13 140,00
LOT : Plomberie - Sanitaire - Chauffage	Parin Claidière	6 026,44	7 231,73
LOT : Désenfumage - extincteur - signalétique	A.R.D Incendie	4 006,30	4 807,56
LOT : Peinture - Création de bureaux	CATY Peinture	3 836,00	4 603,20
	<i>Option salle informatique</i>	1 412,65	1 695,18
	<i>Option étage</i>	4 257,80	5 109,36
LOT : Electricité	Cynergie	17 007,99	20 409,59
LOT : Menuiserie - fourniture d'un escalier	Thierry ELOY	7 304,00	8 764,80
Sous total		71 551,18	85 861,42
TOTAL		75 301,18	90 361,42

Les dotations DETR (22 590 €) et DSIL (37 650.59 €) demandées ayant été accordées par l'Etat pour un montant total de 60 240.59 €, soit 80% du projet (HT).

Après en avoir délibéré à l'unanimité (*Abstentions : 3 : M. JUBERT, M. LESCUREUX, M. PARENTY*)
le Conseil communautaire :

- Décide de créer un Pôle social à Ailly sur Noye ;
- Entérine le plan de financement tel que présenté ci-dessus ;
- Autorise le commencement des travaux ;
- Autorise le Président et le Vice-Président Travaux-Patrimoine à signer les marchés avec les entreprises mentionnées ci-dessus et tous les documents en rapport avec ces décisions.

POUR EXTRAIT CONFORME

Fait et délibéré, le 11 JUIN 2020
à MOREUIL

Le Président,

Alain DOVERGNE



Cet acte sera transmis en Sous-Préfecture le...
Affiché le 12/06/20